Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 644 | 6 mai 2025

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge des patientes et de leurs nouveau-nés sont au cœur des priorités du DSRP »

Chantal Bantifo, sage-femme, est la coordinatrice du dispositif spécifique régional en périnatalité, anciennement réseau Périnat Guyane. Elle présente ses priorités : améliorer et sécuriser la prise en charge des patientes et de leurs nouveau-nés, renforcer l'accès aux soins, valoriser l'interculturalité et mettre à profit son expérience en gestion.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis née en Guyane. Je suis intimement liée au territoire et à ses populations. Je connais les spécificités culturelles et linguistiques locales. Cette diversité constitue une richesse et un enjeu majeur dans l'organisation des soins, nécessitant une approche respectueuse et adaptée aux différentes cultures. Je travaillerai en étroite collaboration avec le Dr Nadia Thomas, présidente du DSRP, et le Dr Najeh Hcini, président du conseil scientifique et du conseil

d'administration, pour décliner la politique nationale en matière de périnatalité à l'échelle régionale.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Sage-femme, j'ai plus de dix-neuf ans d'expérience dans les soins et l'accompagnement des femmes, des couples et des nouveau-nés dans l'ouest de la Guyane, dont dix ans en gestion d'un cabinet libéral et huit ans en centre hospitalier. J'ai été récemment diplômée d'un master 2 en intervention et promotion de la santé à l'Université de Lorraine (Nancy). J'ai été nommée coordinatrice du dispositif spécifique régional en périnatalité de Guyane (DSRP) en février. Ce poste était vacant depuis novembre.

Pouvez-vous rappeler les missions du DSRP ?

Le dispositif spécifique régional de périnatalité, anciennement le réseau Périnat Guyane, est une association loi 1901, créée en 2002. Ses missions visent à l'amélioration de la qualité de prise en charge et du suivi de la femme enceinte et du nouveau-né, ainsi que de l'enfant vulnérable sur le territoire.

Quels sont vos objectifs au sein du DRSP ?

J'en compte quatre principaux.

- Améliorer et sécuriser la prise en charge des patientes et de leurs nouveau-nés, en collaborant avec les partenaires institutionnels tels l'Agence régionale de santé (ARS), le Centre Hospitalier de Cayenne, le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais, la Protection maternelle et infantile (PMI), les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), les centres de planification familiale (CPF), les services de santé publique et sociaux locaux, et les associations de soutien à la parentalité.
- Renforcer l'accès aux soins : soins anténataux et postnataux, IVG, ainsi que les services dédiés aux enfants en situation de vulnérabilité, tout en respectant les pratiques culturelles locales et en assurant un accompagnement de qualité pour tous.
- Valoriser l'interculturalité : garantir un accompagnement global des usagers en tenant compte des spécificités linguistiques (créole, bushinenge, amérindien et autres populations) et culturelles des familles. Cette approche permettra à chaque patient d'accéder à des soins respectueux de ses croyances et de ses coutumes, dans une dynamique de cohésion et de solidarité.
- Mettre à profit mon expérience en gestion : optimiser l'organisation du dispositif en renforçant l'action régionale en périnatalité et en favorisant un environnement de travail collaboratif et inclusif.

Quelles sont les ressources du DSRP ?

Le DSRP se compose de deux instances : un conseil d'administration et un conseil scientifique. La présidente du DSPR est le Dr Nadia Thomas, qui porte la responsabilité juridique de l'association.

L'équipe est composée de 14 salariées dont une coordinatrice régionale, deux coordinatrices dont l'une à l'Ouest à Saint-Laurent-du-Maroni et une à Cayenne en charge du volet « Enfants vulnérables ». Le réseau a aussi une chef de projet en charge des référentes pour les grossesses adolescentes et d'une référente « Enfants vulnérables ».

Deux référentes interviennent sur des thématiques spécifiques : l'une pour les grossesses adolescentes et l'autre pour les enfants vulnérables. Le DSRP s'appuie également sur des femmes-relais dans le cadre du dispositif de médiation en santé, une paire-éducatrice, une secrétaire et une assistante de direction.

Nadine Trabelsi a présenté récemment son rapport qui servira de base à la feuille de route santé périnatale (lire la Lettre pro du 28 février**). Que vous inspirent ses conclusions ?**

Dans le cadre de son état des lieux sur la santé périnatale en Guyane, Nadine Trabelsi met en évidence plusieurs spécificités majeures du territoire. La région connaît une forte croissance démographique, portée notamment par une population jeune et une immigration importante. Cette dynamique s'accompagne toutefois d'une situation sanitaire préoccupante, avec des indicateurs de santé dégradés, en particulier dans le domaine de la périnatalité. Par ailleurs, l'offre de soins, bien qu'organisée selon trois niveaux de structures, reste insuffisante pour couvrir efficacement l'ensemble des besoins de la population, tant en termes d'accessibilité géographique que de ressources humaines et matérielles.

Parmi les axes de la future feuille de route, elle cite « la coordination et la structuration des acteurs périnataux ». Quel rôle le DSRP entend-il jouer ?

Le DSRP restera centré sur ses missions issues de **la circulaire 2023** et déclinées dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens discuté avec l'ARS.

Nadine Trabelsi cite également l'amélioration et la sécurisation de la prise en charge, qui figurent aussi parmi vos priorités. Comment comptez-vous vous y prendre ?

L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge périnatale font effectivement partie de mes priorités. Pour y parvenir, je souhaite tout d'abord renforcer la coordination entre les acteurs du territoire, en favorisant le travail en réseau et en fluidifiant les parcours de soins. Il s'agira également de soutenir la montée en compétences des professionnels, notamment par le biais de formations ciblées, et de promouvoir le partage de bonnes pratiques. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à l'harmonisation des protocoles, au renforcement des outils de liaison entre les structures et à la mise en place de retours d'expérience réguliers. Enfin, l'ancrage territorial du réseau permettra d'adapter les actions aux réalités locales, avec un souci constant de proximité, de qualité et de sécurité des prises en charge.

Quelles formations prévoyez-vous ?

Allaitement, femmes relais, stress et bienveillance, parentalité, nutrition, réanimation néonatale, simulation échographie, formation des équipes en accouchement inopiné, entretien prénatal précoce, entretien postnatal…

Vous avez repris les commissions transfert. Était-ce une priorité pour vous ?

Oui, tout à fait. L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge sont au cœur de nos priorités. Un des axes principaux d'action concerne les commissions de transferts, qui ont été confiées au réseau par l'ARS depuis juillet 2024. Dans ce cadre, nous avons mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire, rassemblant des experts et des professionnels de la périnatalité du territoire. À ce jour, trois rencontres ont été organisées pour travailler spécifiquement sur le volet maternel. Ce fut un travail riche et collaboratif, qui a permis d'engager une réactualisation des protocoles de transferts. Ces documents sont en cours de rédaction. La suite de ce chantier portera sur les transferts postnatals, que nous aborderons avec la même méthodologie. L'objectif est clair : sécuriser les parcours, harmoniser les pratiques et renforcer la coordination entre les établissements pour une meilleure prise en charge des mères et des nouveau-nés.

Parmi vos priorités, vous citez le renforcement de l'accès aux soins. Quelles pistes envisagez-vous pour y parvenir ?

Nous avons également eu des échanges avec la caisse primaire d'Assurance maladie, autour de plusieurs enjeux clés en lien avec la santé des femmes. Parmi les sujets abordés : l'amélioration de l'accès aux interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour les femmes qui le souhaitent, en travaillant à lever les obstacles qui entravent leur parcours de soins. Il a aussi été question de l'accès à la biologie médicale, qui est essentiel pour garantir une prise en charge complète. L'objectif est clair : permettre à toute femme d'accéder à ce soin, qu'elle soit assurée ou non.

Enfin, nous avons insisté sur l'importance de préserver l'anonymat, quand c'est nécessaire, et de veiller à ce que chaque femme puisse bénéficier d'un accompagnement vers une contraception durable et adaptée à ses besoins. La pirogue de l'ARS en permettant à nos équipes d'en disposer. Accompagner les femmes à l'autonomie administrative en lien avec les dispositifs de l'État France service, les associations des usagers pour une aide dans les différents quartiers.

L'un des objectifs de la future feuille de route sera de réduire l'écart de taux de mortalité, 2,6 fois plus élevé en Guyane. Quelles sont, selon vous, les principales pistes pour y parvenir ?

La lutte contre la mortalité périnatale en Guyane nécessite une approche globale, tenant compte des réalités territoriales et sanitaires spécifiques. Un des leviers prioritaires est le renforcement des ressources humaines, avec l'objectif de disposer d'équipes stables et qualifiées dans toutes les zones, y compris les plus isolées. Cela implique de travailler sur l'attractivité des postes, en valorisant les conditions d'exercice et en développant des dispositifs incitatifs à l'installation durable des professionnels.

Par ailleurs, la prise en charge globale des femmes enceintes, notamment celles présentant des comorbidités telles que le diabète gestationnel, l'hypertension artérielle ou d'autres pathologies chroniques, doit être systématisée. Un suivi renforcé et multidisciplinaire permet d'anticiper les complications, de mieux orienter les patientes, et de sécuriser leur parcours de soins, en particulier dans les zones à faible accès aux spécialistes.

Un autre enjeu crucial réside dans la prévention, le dépistage et le traitement des infections pendant la grossesse, qui sont fréquemment à l'origine de naissances prématurées. Mieux les

repérer et les prendre en charge à temps permettrait de réduire significativement les risques pour la mère et l'enfant.

Ces actions doivent s'accompagner d'une meilleure coordination entre les acteurs de terrain, d'un renforcement du lien ville-hôpital, et d'une harmonisation des protocoles à l'échelle régionale. L'objectif est de garantir une prise en charge équitable et de qualité, quel que soit le lieu de résidence des patientes, afin de faire reculer durablement la mortalité périnatale en Guyane.
Hier a débuté la Semaine européenne de la vaccination. Sur le territoire, plusieurs actions d'envergure ont été menées ces derniers mois : campagne de rattrapage vaccinal à Saint-Laurent-du-Maroni en février ; campagne de rattrapage dans les écoles de l'Île-de-Cayenne et de Saint-Georges en mars ; seconde campagne de rattrapage vaccinal dans l'Ouest en avril. L'ARS a initié et financé ces opérations, en raison de la faible couverture vaccinale sur le territoire et après des signaux concernant la coqueluche et le poliovirus.

Accompagnement des professionnels, promotion de la vaccination, dépistage… : ce que prévoit le CPom du DSRP

Le 12 novembre, l'ARS et le DSRP ont signé leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPom) pour 2024-2026. Il s'articule autour de quatre axes :

- Volet qualité : Production d'indicateurs communs validés de santé périnatale et soutien de la démarche qualité en périnatalité (aide à l'analyse des événements indésirables, coordination des revues de morbi-mortalité régionales, apport expertise en situation de crises, analyse des décès maternels) ;
- Volet parcours : Accompagnement des professionnels dans l'amélioration et l'harmonisation de parcours de soins périnataux (accès IVG, violences faites aux femmes, soutien à la prise en charge globales des grossesses) ainsi que dans les parcours de soins spécifique (grossesse chez l'adolescente, Nutri pou Ti moun, réseau de suivi des enfants vulnérables (RSEV), dépistage auditif) ;
- Vaccination : Promotion de la vaccination HPV et périnatale, participation à l'amélioration de l'estimation de la couverture et de l'offre vaccinale ;
- Transferts périnataux : Organisation et amélioration des transferts de patientes et de nouveau-nés entre les établissements de soins.

L'ARS et le DSRP se sont également accordés sur plusieurs actions spécifiques telles que l'inclusion de l'ensemble des enfant vulnérables répondant aux critères dans le dispositif de suivi et d'accompagnement du RSEV, le dépistage auditif à 100% en maternité, le soutien aux projets de nutrition et prévention des addictions ou l'amélioration des pratiques professionnelles par des formations régulières incluant la simulation médicale.

Pour la période allant de 2024 à 2026, l'ARS a accordé une subvention de 2,1 millions d'euros : 900 000 euros pour 2025 et 1,2 million d'euros pour 2026 afin notamment de renforcer la coordination du RSEV et développer les activités des femmes relais dans les territoires les plus isolés.

EN BREF

♦ Le Pr Couppié élu doyen de l'UFR santé

La Guyane a désormais son doyen de la fac de médecine. Vendredi matin, le Pr Pierre Couppié a été élu à l'unanimité à la tête de l'unité de formation et de recherche (UFR) en sciences médicales

et de la santé. Il est le tout premier à occuper ce poste, puisque l'UFR a été créée le 4 juillet dernier. Le Pr Mathieu Nacher a été élu vice-doyen.

Le conseil de l'UFR est composé :

- De professeurs d'université - praticiens hospitaliers (PU-PH) et personnels assimilés ;
- D'enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de l'UFR hors professeurs et assimilés ;
- De personnels administratifs, techniques et de services de l'UFR ;
- D'usagers (étudiants) ;
- De praticiens hospitaliers titulaires non universitaires responsables de service avec agrément de formation d'internes.

Le Pr Couppié était jusque-là directeur du département de recherche et de formation (DFR). La création de l'UFR donne une plus grande autonomie à la Guyane dans sa gestion, notamment des personnels universitaires. Elle était également indispensable pour permettre à l'université de signer, avec le centre hospitalier régional, la convention constitutive du CHU de Guyane.

♦ Chikungunya : une conduite à tenir pour les professionnels de santé

Après la notification de trois cas importés de chikungunya, chez des patients de retour d'un séjour à La Réunion (lire la Lettre pro du 29 avril), l'Agence régionale de santé a transmis aux représentants des professionnels de santé une conduite à tenir, pour diffusion à leurs membres. Le diagnostic d'infection par le virus chikungunya doit être suspectée dans l'une des deux situations suivantes :

- Une personne :
  - De retour de l'Océan indien depuis moins de deux semaines ;
  - Et présentant une fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale (en présence ou non d'arthralgies et/ou de myalgies d'œdèmes des extrémités et/ou d'une éruption maculo-papuleuse).

- Toute personne présentant :
  - Une fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale ;
  - Et des douleurs articulaires incapacitantes des membres, et en l'absence de tout point d'appel infectieux.

- Réalisation et envoi des examens de confirmation :

- Si le patient consulte moins de 7 jours après la date de début des signes, prescrire :
  - Une demande de RT-PCR chikungunya et dengue ;
  - En cas de résultats négatifs pour la dengue et le chikungunya, les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane qui recherchera les autres arbovirus. Il est demandé de transmettre la fiche de renseignement (nécessaire pour le CNR).

- Si le patient consulte plus de 5 jours après la date de début des signes, prescrire :
  - Une demande de sérologie IgM chikungunya et dengue. Les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane pour analyse.
  - La présence d'IgM isolées doit impérativement conduire à un second prélèvement pour confirmation, au minimum 10 jours après le premier pour détecter une séroconversion (apparition IgG). En effet, les réactions croisées sont très fréquentes et des IgM seules sont ininterprétables.

Il est à noter que les RT-PCR chikungunya et dengue sont disponibles à Pasteur, au CHC, chez Eurofins et Biosoleil. Les sérologies dengue et chikungunya ne sont disponibles qu'à l'Institut Pasteur.

Les professionnels sont invités à recommander impérativement au malade et à sa famille d'appliquer de manière stricte les règles suivantes, au moins durant les quinze jours suivant la date de début des signes :

- Protection individuelle contre les piqûres de moustiques :
  - Utilisation de moustiquaires, idéalement imprégnées d'insecticide ;
  - Utilisation régulière de répulsifs ;
  - Port de vêtements longs.
- Élimination de tous les gîtes larvaires au domicile et dans les environs.

Enfin, les professionnels sont invités à signaler le cas confirmé à la cellule de veille et de gestion sanitaire de l'ARS pour :

- Le déclenchement précoce des mesures de prévention par le service de démoustication ;
- La réalisation d'une investigation immédiate en cas de suspicion de transmission autochtone.

♦ La clinique La Canopée lance des consultations avancées dans l'Ouest

Dans un communiqué, le groupe Rainbow Santé annonce la mise en place de consultations avancées « à partir des antennes d'HAD de la clinique La Canopée à Saint-Laurent-du-Maroni, Maripasoula et bientôt Papaïchton, par les médecins généralistes et spécialistes ».

Les spécialités proposées seront :

- Médecine physique et réadaptation (MPR) ;
- Psychiatrie et pédopsychiatrie ;
- Gériatrie ;
- Pédiatrie ;
- Néphrologie ;
- Douleur et soins de confort ;
- Médecine interne.

Deux nouvelles spécialités viendront prochainement enrichir cette offre :

- Neurologie ;
- Cardiologie.

« Ces consultations sont désormais accessibles à Saint-Laurent-du-Maroni et Maripasoula, et seront bientôt déployées à Papaïchton, avec un objectif clair : proposer une offre médicale de qualité au plus près de la population, notamment dans les communes isolées de Guyane, afin de lutter contre les déserts médicaux, tant en médecins généralistes que de spécialistes », poursuit la groupe Rainbow Santé qui salue « la mobilisation de la CME de la clinique, de ses médecins spécialistes et des praticiens à diplôme hors Union européenne (Padhue) expérimentés et déjà ancrés dans le tissu médical local. »

♦ Premier Congrès des maladies rares, les 15 et 16 mai

La Plateforme de coordination des maladies rares de Guyane (Comarg) organise son premier Congrès des maladies rares. Il se déroulera les 15 et 16 mai, au Royal Amazonia, à Cayenne. Cet événement réunira des experts et des professionnels du domaine des maladies rares, offrant ainsi l'occasion d'échanger sur les dernières avancées et de partager des connaissances et des expériences.

Jeudi 15 mai

- A 8h30 : Présentation de la Comarg
- A 9h30 : Accompagnement médico-social du parcours d'une personne atteinte de maladie rare, par Olyvia Tyndal, chef de service Samsah SAVS à l'Adapei)
- A 9h30 : Témoignage d'un patient
- A 9h45 : Son combat et ses missions auprès des associations et des malades, par Laura Bendavid, responsable des actions régionales à l'Alliance maladies rares de Paris
- A 10h15 : Accompagnement professionnel des personnes atteintes de maladies rares, par Aminata O'Reilly, directrice de la MDPH
- A 11 heures : Le parcours d'une personne atteinte d'un handicap rare, par Myriam Louison et Tania Marhiello, de l'ERHR Antilles-Guyane
- A 11h20 : La drépanocytose dans les DFA, par Maryse Etienne-Julan, du CHU de Guadeloupe
- A 12 heures : Cerca, vingt ans d'activité, par le Dr Rémi Bellance, neurologue au CHU de Martinique
- A 12h30 : Témoignage de Glawdys Benth, patiente experte
- A 14 heures : Vingt ans de consultations génétiques en Guyane, par le Dr Yline Capri, généticien à l'hôpital Louis-Debré
- A 14h45 : Anomalies du développement d'origine génétique, par le Pr Didier Lacombe, coordinateur du Centre régional de dépistage néonatal de Nouvelle-Aquitaine
- A 15h30 : Parcours des patients en génétique en Guadeloupe, par le Dr Marilyn Lackmi, médecin généticien au CHUG
- A 16 heures : Diagnostic anténatal par le Dr Patrick Haoukeng (CHC)
- A 16h30 : Dépistage néonatal en France, par le Pr Didier Lacombe ;
- A 17 heures : Année de pratique d'oncogénétique en Guyane, par le Dr Mody Diop, généticien au CHC.

Vendredi 16 mai

- A 9 heures : Épilepsie d'origine génétique par le Pr Bertrand de Toffol, neurologue au CHC
- A 9h45 : Neuropathies périphériques en Guyane, par le Dr Nathalie Deschamps, neurologue au CHC

- A 10h15 : Amyotrophie spinale infantile en Guyane, par le Pr Narcisse Elenga, coordinateur régional de la Comarg
- A 11h15 : Amylose cardiaque dans les DFA, par le Pr Jocelyn Inamo, cardiologue au CHC
- A 12 heures : Maladie de Pompe, par le Dr Samia Pichard, pédiatre à l'hôpital Necker
- A 14 heures : Prise en charge des maladies hémorragiques rares en Guyane, par le Pr Narcisse Elenga
- A 14h30 : Nouveau traitement des maladies hémorragiques, par le Pr Yessim Dargaux, coordinateur du centre de référence hémophilie
- A 16h15 : Troubles du neurodéveloppement et scolarité, par le Dr Boubacar Diop, pédopsychiatre au CHC
- A 16h55 : Registre des handicaps en Guyane, par le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département recherche innovation santé publique au CHC
- A 17h35 : Troubles du neurodéveloppement en milieu professionnel, par le Dr Boubacar Diop.

S'inscrire.

♦ Sécurité des soignants : deux sessions de formation avec la gendarmerie nationale

Dans le cadre des dispositifs mis en place pour améliorer la sécurité des soignants, et pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels de santé, la gendarmerie nationale propose des sessions de formation afin de mieux faire face à une agression. Ces formations sont proposées gratuitement et ouvertes à l'ensemble des professionnels de santé (médicaux, paramédicaux et administratifs) et ont pour objectif de transmettre des outils pour mieux faire face aux situations de tension ou de violence.

Deux premières sessions sont proposées :

- Le 18 mai de 10 heures à 15 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni, salle à l'angle du boulevard Malouet et de l'avenue du Général-de-Gaulle (ancien centre culturel et de loisirs, près de la sous-préfecture) ;
- Le 15 juin de 10 heures à 15 heures, à Cayenne, à la caserne de la gendarmerie, 1296, route de la Madeleine.
- D'autres sessions, dans d'autres communes, seront proposées dans un second temps.
- Chaque session comprend :
- un volet théorique (gestion des conflits, techniques de désescalade…) ;
- et une mise en pratique encadrée (mise en situation, réflexes de protection, bonnes pratiques…).

Prévoir pour la journée, une tenue confortable et adaptée aux exercices physiques ainsi qu'une bouteille d'eau ou de quoi s'hydrater. Une collation sera prévue sur place pour les participants. Pour garantir un encadrement de qualité, chaque session est limitée à 20 participants. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'inscription. Au-delà du vingtième inscrit, les personnes seront recontactées pour les sessions ultérieures.

S'inscrire.

♦ Accueil des internes au CHC

Un peu plus de cent internes ont entamé un nouveau semestre, ce mois-ci. « Vous arrivez dans une période historique puisque pendant votre semestre, le CHU de Guyane devrait voir le jour », a souligné Caroline Cartier, directrice territoriale des Affaires médicales et de la recherche, hier matin, lors d'un accueil qui leur a été réservé à l'Institut Santé des populations en Amazonie, sur le site de Cayenne.

Cette rencontre a été l'occasion pour Christophe Bouriat, directeur général du GCS préfigurateur du CHU, de présenter l'établissement, les étapes et les enjeux de la création du CHU. Le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP) de leur exposer les séminaires d'écriture et d'analyse statistique organisées par l'établissement, une étape souvent incontournable dans la rédaction de leur thèse de médecine. En ce 5 mai, Journée mondiale de l'hygiène des mains, le Pr Félix Djossou, chef de l'unité des maladies infectieuses et tropicales, a pour sa part insisté sur la prévention des infections associées aux soins.

Les internes seront également accueillis samedi par l'Agence régionale de santé, lors d'une journée organisée à Montsinéry-Tonnégrande.

♦ Enquête du Prith « De l'école au travail »

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) de Guyane a lancé une enquête « De l'école au travail » auprès des travailleurs handicapés. Son objectif est de « savoir ce qui

leur a permis ou les a empêchés d'accéder à l'emploi qu'ils souhaitaient à l'issue de leur parcours scolaire ». Le questionnaire est accessible en ligne. « Les réponses permettront de cartographier les freins, difficultés mais aussi actions à mettre en œuvre pour améliorer le passage du monde de l'école au monde du travail. »

♦ Appel à participation au premier village de la santé mentale

Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, la ville de Matoury organise son premier village de la santé mentale, à l'échelle de l'agglomération du Centre littoral. Il se déroulera les 17 et 18 octobre à Matoury. S'adressant au grand public, les SISM visent à informer sur la santé mentale, les droits et variété des ressources existantes (prévention, éducation, soins, accompagnement, entraide, etc.) et à déstigmatiser les troubles psychiques.

La ville de Matoury lance un appel à participation. Il s'adresse aux partenaires institutionnels, médicaux, paramédicaux, associatifs, bénévoles, aidants désireux d'informer et de sensibiliser la population.

Renseignements et inscriptions :
mailto:katia.louis-alexandre@cacl-guyane.fr, mailto:sonia.dacruz@ch-cayenne.fr
ou https://leonne.agelas@ville-matoury.fr

♦ Le replay des JDS disponible en ligne

Organisées le 16 et 17 avril, les Journées des soignants ont donné lieu à vingt-quatre communications orales et six mini-communications. Vingt-huit de ces présentations sont désormais disponibles en replay, en ligne. Vous pouvez les retrouver ici. Pour rappel, les trente-six posters exposés lors du congrès sont également accessibles sur le site internet des JDS.

E-Santé

♦ Un questionnaire de la HAS sur l'usages de l'intelligence artificielle en contexte de soins

La Haute Autorité de santé (HAS) vient de lancer un questionnaire à destination des acteurs de santé sur l'usage des systèmes d'intelligence artificielle (IA) en contexte de soins (difficultés, questions, retours d'expériences du terrain). Il est possible d'y répondre jusqu'au 9 mai à 7 heures (heure de Guyane).

Ce questionnaire a pour but d'alimenter un livrable qui sera produit par la HAS et qui aura pour objectif d'émettre des recommandations de bonnes pratiques, à destination des professionnels et des établissements, visant à promouvoir le bon usage des systèmes d'IA (SIA) en contexte de soins.

Ce questionnaire vise à recueillir :

- les contraintes rencontrées par les professionnels et les établissements dans la mise en œuvre des exigences légales et règlementaires spécifiques à l'utilisation des SIA en contexte de soins ;
- les questions que se posent ou devraient se poser les professionnels utilisateurs et les établissements (par exemple, doit-on tracer l'utilisation d'un SIA dans un compte-rendu médical ?) ;
- les retours d'expériences concernant l'utilisation de systèmes d'IA en contexte de soins sur différentes dimensions.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Publication du calendrier vaccinal 2025

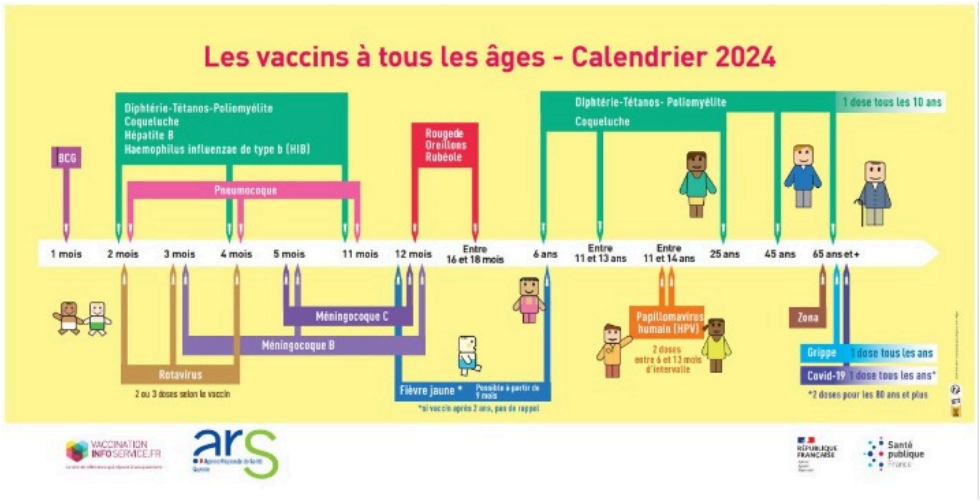

Le ministère de la Santé a publié, la semaine dernière, le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2025. Les points clefs sont :

Vaccination contre les infections invasives à méningocoques

- Nourrissons : depuis le 1er janvier 2025, la vaccination contre les méningocoques ACWY et la vaccination contre le méningocoque B sont obligatoires chez le nourrisson.

- Adolescents et jeunes adultes : la vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée chez tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans indépendamment de leur statut vaccinal. Dans le cadre du rattrapage vaccinal, cette vaccination contre les méningocoques ACWY est également recommandée entre 15 et 24 ans révolus.

La vaccination contre le méningocoque B peut être proposée aux personnes âgées de 15 à 24 ans révolus.

Vaccination contre les infections à pneumocoques

La vaccination contre les infections à pneumocoques est élargie à l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus selon un schéma à dose unique de Prevenar20.

Vaccination contre la coqueluche

Dans un contexte de recrudescence marquée de la coqueluche en France depuis le début de l'année 2024, avec un nombre de décès particulièrement élevé chez les nouveau-nés et les nourrissons, la HAS a recommandé en juillet 2024 :

- Un rappel pour les adultes de l'entourage du nouveau-né âgés de plus de 25 ans, si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse, ou si elle a accouché moins d'un mois après la vaccination ;
- La vaccination contre la coqueluche pour les professionnels ayant une injection datant de plus de cinq ans dans le cas d'une urgence sanitaire (contexte épidémique et un risque de grands rassemblement favorisant une grande circulation de la coqueluche).

Vaccination contre les infections à VRS

- Femme enceinte : pour protéger les nouveau-nés et les nourrissons de moins de 6 mois, la vaccination contre le VRS avec le vaccin Abrysvo, est recommandée chez la femme enceinte entre la 32e et la 36e semaine d'aménorrhée (SA), en amont de la période épidémique et jusqu'à la fin de cette période.

- Adultes âgés de 65 ans et plus : la vaccination saisonnière (entre septembre et janvier) contre le VRS avec les vaccins Abrysvo ou Arexvy ou mRESVIA est recommandée sans préférence entre les trois vaccins, sous réserve de disponibilité des vaccins, chez toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, et chez les personnes âgées de 65 ans et plus présentant une pathologie respiratoire chronique ou cardiaque susceptibles de décompensation lors d'une infection à VRS.

La nécessité d'une dose de rappel n'a pas été établie à ce jour. Les recommandations pour les personnes âgées de 65 ans et plus seront effectives dès lors que ces vaccins seront pris en charge par l'assurance maladie dans le cadre du droit commun.

Vaccination contre la rougeole, oreillons, rubéole

Un rattrapage est recommandé pour les personnes nées après 1980 n'ayant reçu aucune dose ou une seule dose de vaccin trivalent ROR. Les personnes nées depuis 1980 et ayant reçu leur première dose de vaccin contre la rougeole avant l'âge de 12 mois doivent recevoir une troisième dose de vaccin trivalent.

Vaccination contre le Mpox

Dans le cadre de la campagne de vaccination réactive mise en œuvre depuis 2022, et dans un contexte d'alerte sanitaire, la stratégie vaccinale contre le Mpox sur le territoire national a été actualisée en août 2024. Deux stratégies de vaccination sont recommandées autour des cas identifiés d'infection et en préexposition des personnes à haut risque.

Pour rappel, la frise du calendrier vaccinal, adaptée à la Guyane avec la vaccination contre la fièvre jaune, peut être téléchargée sur le site internet de l'Agence régionale de santé.

Offres d'emploi

■ Le Chk recrute pour sa maternité :

- **une sage-femme** en salles de naissances
- **une sage-femme** en maternité
- **une sage-femme** en échographie
- **une sage-femme** en consultation

Consulter l'offre. Contact : hoyauxk@ch-kourou.fr.

Agenda

Mercredi 7 mai

► **Atelier pratique** « Maraude et aller-vers », organisé par GPS. **Reporté**

► **Afterwork** de la CPTS. Soirée karaoké à 19h30, à l'Entrepôt, zone Collery, à Cayenne. S'inscrire.

Samedi 10 mai

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », organisé par Awono La'a Yana, à 9 heures à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Saran Camara, oncogériatre, Constant Bokoya, biologiste, Jawad Bensalah, radiologue, et Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste.

Lundi 12 mai

► **Rencontre** régionale des cadres, managers et directeurs de la fonction publique hospitalière, organisée par l'ANFH, de 8h30 à 16h30 au CGOSH, à Cayenne. S'inscrire avant le 2 mai.

Mercredi 14 mai

►**Conférence** de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, animée par le Dr Anne Raynaud : « La clinique de l'attachement et la santé mentale », de 8 heures à 12h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. Inscriptions.

Jeudi 15 mai

►**Premier Congrès** des maladies rares, organisé par la Comarg, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire

►**Conférence** gesticulée sur les transidentités, organisée par le Coress, de 18h30 à 20h30 dans l'amphithéâtre de l'ISPA, à Cayenne.

Vendredi 16 mai

► **Premier Congrès** des maladies rares, organisé par la Comarg, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.

Dimanche 18 mai

► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni. S'inscrire.

Lundi 19 mai

► **Conférence** gesticulée sur les transidentités, organisée par le Coress, de 18 heures à 20 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni (lieu à définir).

Mardi 20 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures à la CCIG, à Cayenne.

Jeudi 22 mai
► **Entretiens Alzheimer,** avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 24 mai
► **Permanence des orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, à l'école Madly-Marignan, à Macouria.

Jeudi 12 juin
► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. S'inscrire.

Dimanche 15 juin
► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Cayenne. S'inscrire.

Du 19 au 21 juin
► **Troisième Congrès médical de l'Amapa**, à Macapa. S'inscrire.

Les 25 et 26 juin
► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner